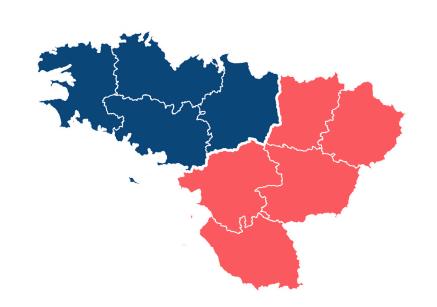


LE CREHA OUEST

Agréé par les Préfets de départements, le CREHA Ouest gère et anime les **Fichiers Départementaux de la Demande Locative Sociale** en **Bretagne** et **Pays de la Loire**. Il s'agit d'un système d'informations, partagé entre les acteurs de l'habitat social, des demandes et attributions de logements sociaux.

Le CREHA OUEST est une association de loi 1901, émanant du Mouvement Hlm, dont les membres sont l'Union Sociale pour l'Habitat (lien USH), les Associations Régionales Hlm Bretagne et Pays de la Loire, les Associations Départementales Hlm Bretagne, l'ensemble des bailleurs sociaux et Action Logement Services ainsi que de très nombreuses collectivités. La structure existe depuis 1998 et est pionnière en France.





UN OUTIL PARTENARIAL AU SERVICE DES ACTEURS DU LOGEMENT SOCIAL



Gestion et Animation des FDLS

Evolution des outils numériques métiers

Formation et support aux utilisateurs des outils

Observation & aide à la décision



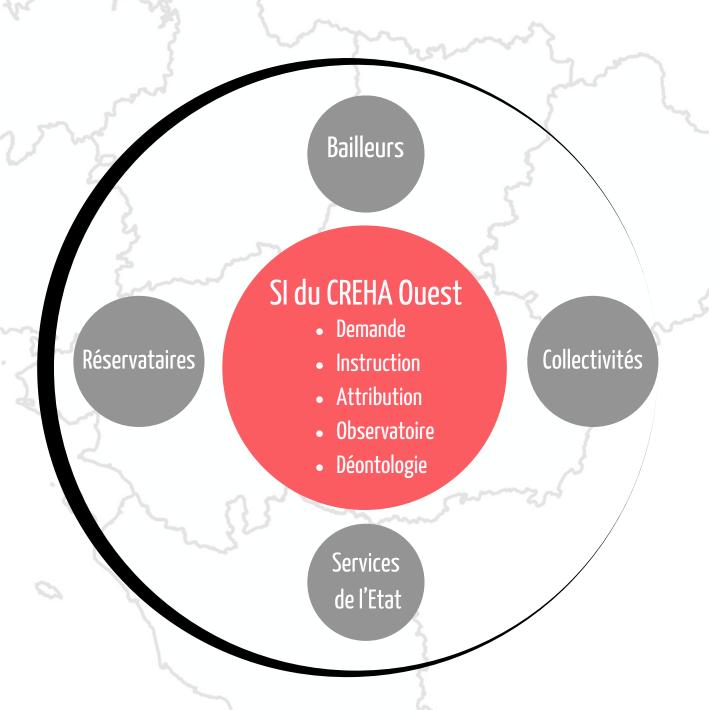


Suivi

Imhoweb



Informations

















LES MISSIONS & OBJECTIFS



OBJECTIFS DU PARTENARIAT



- Faciliter, simplifier les démarches des demandeurs
- Affecter à chaque demande un numéro unique
- Suivre en temps réel l'évolution des demandes et attributions
- Améliorer la transparence dans la gestion des demandes et attributions
- Mutualiser et développer la connaissance entre acteurs (observation thématique & territoriale)

En adaptant les outils aux politiques territoriales et aux organisations locales

MISSIONS DU CREHA OUEST



- Animation du dispositif (instances, ateliers, conseils...)
- > Suivi technique (évolutions, hébergement, assistance...)
- > Observatoire, analyses statistiques et bilans d'activité
- Formations (utilisation application, exploitation données...)
- > Veille déontologique (CNIL-RGPD, rapports, alertes...)
- Gestion administrative et financière

Les activités sont déclinées pour chacun des (9) fichiers départementaux



LE FONCTIONNEMENT DU CREHA OUEST











Optimisation et gestion de la demande locative

- Partage d'information entre réservataires, EPCI collectivités et bailleurs
- Suivi simplifié des échanges avec le GIP-SNE
- Détection des publics prioritaires



Instruction de la demande

- Cotation de la demande de logement
- Rapprochement du patrimoine et de la demande
- Gestion des commissions d'attribution
- Gestion des prospections et des propositions
- Interface avec le SI de gestion locative



Pilotage & aide à la décision

- Extraction de données statistiques
- Vision globale de l'offre et de la demande
- Requêtes pré-enregistrables (personnalisation à votre gré)
- Suivi des objectifs QPV (quartiers prioritaires)



Portail demandeur

- Création et mise à jour de la demande de logement grand public
- Suivi de l'avancement du dossier



Imhoweb

<u>IMHOWEB intègre également les solutions suivantes</u>:

- Cotation des demandes (au sens de la loi Elan)
- Gestion en flux des contingents
- Gestion des prospections
- Labellisation des publics prioritaires du CCH & Suivi des commissions DALO
- Tableaux de bord & Observatoire statistique

Le CREHA Ouest, en lien avec ses partenaires, impulse les évolutions de l'application pour une meilleure adéquation avec les besoins locaux.



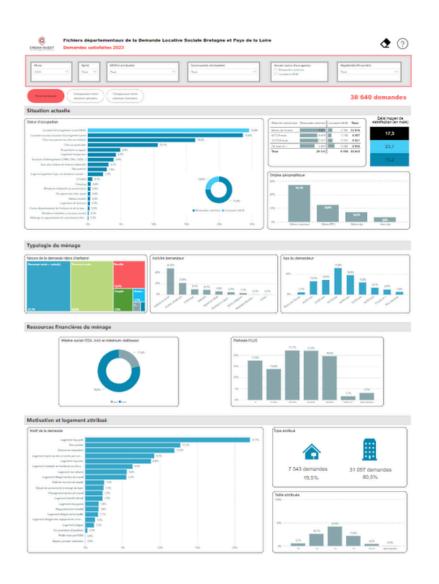
L'OBSERVATOIRE DU CREHA OUEST





LES FICHES TERRITORIALES

Régulièrement les données issues de l'application métier sont exploitées par le CREHA Ouest puis mises en forme et communiquées à nos partenaires.



Les fiches territoriales (demandes en cours et demandes satisfaites) permettent de générer un profil-type des ménages en attente ou attributaires d'un logement à partir d'une recherche territoriale (région, département, EPCI ou commune) tout en ayant la possibilité de croiser avec le statut d'occupation et les éligibilités/priorités.

Ce profil se décline sous 4 angles :

- situation actuelle (statut d'occupation, ancienneté, origine géographique),
- typologie du ménage (nature de la demande, activité et âge du demandeur),
- ressources financières (minima sociaux et plafonds PLUS)
- logement demandé (motif et typologie souhaitée).

Le résultat se présente sous la forme d'une fiche synthétique imprimable avec tableaux et représentations graphiques.



L'OBSERVATOIRE AUGMENTÉ DU CREHA OUEST

Une plateforme de référence pour les **acteurs du logement social** en **Bretagne** et **Pays de la Loire**

Un outil partenarial issu d'un travail collectif des acteurs de l'Ouest partageant le souhait de disposer d'une vision territorialisée de l'habitat social :



Une représentation statistique et cartographique aux différentes échelles territoriales



Des données agrégées et non nominatives, issues de différentes sources (FDLS, RPLS, OPS, INSEE...)



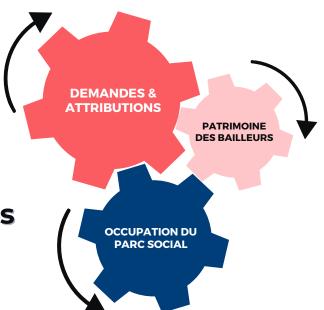
Une actualisation régulière des données (mensuelle pour les demandes & attributions)



Une prise en main facile et l'expertise du CREHA Ouest en complément.

3 thématiques observées

aux différentes échelles territoriales



Des indicateurs clés pour une connaissance augmentée

- Profil des demandeurs (dont publics prioritaires)
- **Evolution** de la demande
- Observatoire des attributions
- Activité de la demande locative sociale
- Parc des logements sociaux
- # Tension Offre/Demande
- Occupation du parc locatif social
- Conjoncture immobilière

LES PRESTATIONS DU CREHA OUEST





😭 Un catalogue pour les formations à l'application métier :

- Gestion de la demande
- ✓ Instruction
- ✓ Observatoire

Un accompagnement spécifique et personnalisé :

- Adaptation de l'utilisation d'IMHOWEB à l'organisation
- Perfectionnement et paramétrage optimisé de l'application
- Modules complémentaires de formation
- Traitements statistiques dans le cadre d'études



LA STRUCTURE



GOUVERNANCE & ORGANISATION







Bailleurs

Collège des organismes bailleurs

- L'Union Sociale pour l'Habitat,
- L'Union Sociale pour l'Habitat des Pays de la Loire
- L'Association Régionale des Organismes Hlm de Bretagne,
- Les **Associations** Départementales des Organismes Habitat des quatre départements bretons
- Les organismes d'habitat social (adhérents de l'USH des Pays de la Loire et de l'ARO HIm Bretagne) ayant une activité locative



Collectivités

Collège des Collectivités

Dans chaque département, 3 représentants désignés parmi les personnes morales adhérentes suivantes:

- un représentant pour le conseil départemental
- un représentant pour les métropoles, communautés urbaines et communautés d'agglomération
- un représentant pour les communautés de communes Il est désigné un représentant (titulaire et suppléant) par département.



Structures associées

Collège des Structures associées

- Action Logement Bretagne et Pays de la Loire
- la Fédération des Entreprises Publiques Locales Pays de la Loire - Bretagne et les **Entreprises Publiques Locales** (siège social dans l'inter-région)
- D'autres partenaires de Bretagne et Pays de la Loire qui le souhaiteraient et qui seraient agréés par l'USH des Pays de la Loire et l'ARO Hlm Bretagne (exemples : ADIL, Agences d'urbanismes...)

Bureau

Président :

M. Jacques STERN (ESH44)

Vice-présidents

Mme Pauline URIEN (ARO Hlm Bretagne)

M. Axel DAVID (USH des Pays de Loire)

Trésorier

M. Yves-Marie ROLLAND (ADO29)

Secrétaire

M. **Dominique DURET** (ESH53)

Membres

M. Philippe CLOAREC (ADO35),

M. Jean-Luc DANIEL (ADO22),

M. Stéphane CARASSOU (OPH44)

L'ÉQUIPE















CHEF DE PROJET STATISTIQUES

Rodrigue Vilain

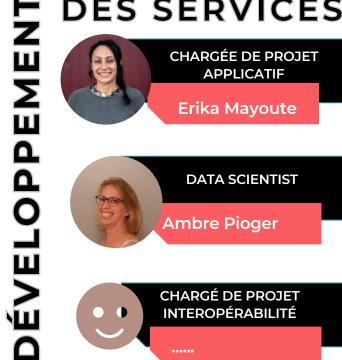


CHEFFE DE PROJET ACCOMPAGNEMENT

Françoise Barré



DES SERVICES







LE BUDGET

Budget prévisionnel 2024 : 1 768 K€ HT

Répartition du partenariat financier Vision globale Bretagne & Pays de la Loire

Organismes - Bailleurs	42%
Collectivités - EPCI	30%
Action Logement Service	15%
Etat (DREAL - DDETS)	9%
Collectivités - Départeme	ents 4%



Plus d'informations:

- contact@creha-ouest.org
- www.creha-ouest.org
- in https://fr.linkedin.com/company/creha-ouest

